

■ **Société du Vallon S.A. en liquidation**, à Veytaux, société dont la procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée (FOSC du 27.11.2003, p. 15). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.
Journal no 2115 du 01.03.2004
(02154538 / CH-550.0.118.651-6)